

COMMENT FAIRE PRENDRE CONSCIENCE MA MERE ?

Par Profil supprimé Postée le 27/02/2018 23:22

Bonjour, j'ai 14ans et il y a 2ans, ma mere est tombée en dépression. Du coup elle travaillait plus et donc comme elle s'ennuyait elle buvait. Pendant 1an j'ai vécu entre l'alcool, la violence, etc.. Puis elle a retrouvé du travail donc elle buvait moins et tout et elle a demissionné. Depuis, tout va mal. Je suis très jeune et jusque là, j'ai réussi à m'en sortir toute seule avec elle mais la je n'en peux plus, c'est horrible mais parfois je pense à en finir car elle ne veut pas changer alors je me dis qu'il faudrait que ce soit moi qui parte. Je pourrai aller chez mon pere mais, je ne peux pas laisser ma mere seule.. Des qu'il n'y a personne, elle fait des tentatives de suicide etc... En octobre elle a enfin accepté de faire une cure. Quand elle est revenue la première chose qu'elle a fait c'est aller acheter de l'alcool, et depuis, c'est horrible je n'en peux plus. En plus j'ai du mal à garder mon calme alors ca part souvent en vrille. On a déjà appelé les pompiers plusieurs fois, qui sont venus la chercher, mais elle s'en va de l'hôpital (d'ailleurs ça prouve la sécurité des hôpitaux..). J'aimerais qu'elle y retourne car meme les médecins disent qu'il faut souvent 2 cures, mais elle ne veut pas. La plupart d'entre vous vont peut être me dire d'aller chez mon pere, mais ca ne résoudra pas le probleme, ca va juste me permettre d'aller mieux moi mais moi je veux que ce soit elle qui aille mieux.

Mise en ligne le 01/03/2018

Bonjour,

Comme vous vous en doutiez, à la lecture de votre situation et des difficultés auxquelles vous vous confrontez, nous ne pouvons que vous encourager à vous mettre "à l'abri" en allant vivre chez votre père puisque apparemment ce serait possible. Vous avez raison sur le fait que ça ne résoudra probablement pas le problème pour votre mère mais, malheureusement, vous faites le constat depuis 2 ans que rester à ses côtés ne le résout pas non plus.

Vous encourager à vous préserver et à mener votre vie de jeune fille le plus sereinement possible, en évoluant dans un environnement plus apaisé au quotidien, ne veut pas dire abandonner votre mère. Il semble évident qu'elle a besoin de soins, pour la dépression, pour l'alcool, mais vous avez compris visiblement que pour qu'une prise en charge se mette en place, il faut qu'elle y consente et qu'elle s'y investisse. Cela peut prendre du temps, nécessiter de s'y reprendre à plusieurs fois effectivement. Qu'elle y parvienne ne dépendra d'aucune façon de ce que vous pourriez dire ou faire, pas plus que n'importe qui d'autre d'ailleurs.

Si vouloir aider votre mère, l'assister à tout prix dans ses difficultés doit vous mettre à mal alors que vous êtes en pleine construction, vous comprendrez pourquoi nous ne pouvons pas vous conseiller autre chose que de prendre soin de vous prioritairement. Les formules que vous employez traduisent des choses très fortes de votre ressenti. Vous dites que tout va mal, que c'est horrible, que vous n'en pouvez plus..., et vous dites même penser à en finir pour vous extraire de cette situation.

Nous comprenons bien évidemment que votre souhait le plus cher soit de voir votre mère se rétablir. Nous comprenons aussi vos craintes de la voir aller plus mal si vous vous éloignez d'elle physiquement et donc ce qui vous retient d'envisager cette voie. Il nous semble que vous ne pouvez pas rester seule face à ces questions, face à ce dilemme et à cette lourdeur qui pèse sur vos jeunes épaules. Pour vous en délester et vous aider à avancer, il nous paraît important que vous trouviez des interlocuteurs de confiance, parmi vos proches évidemment (famille et amis) mais aussi en sollicitant des personnes neutres et extérieures, des professionnels de l'écoute.

Il y a probablement près de chez vous des lieux d'écoute spécifiques. Nous pensons aux "Maison des adolescents", aux "Points Accueil Ecoute Jeunes". Vous pourriez y être reçue de manière confidentielle et gratuite, ce serait une manière d'être épaulée et soutenue, conseillée pour la suite. Sans indication plus précise sur votre lieu de résidence nous ne pouvons pas vous communiquer d'adresse mais, nous vous joignons ci-dessous un lien vers un service dédié aux jeunes, "Fil Santé Jeunes", que vous pourriez aussi solliciter dans ce sens.

Vous pensiez apparemment avoir posté votre message dans la rubrique des forums de notre site mais, comme vous voyez, ce n'est pas le cas. Si vous souhaitez avoir des retours d'autres internautes, n'hésitez à reposter un message, sur notre site (via le lien ci-dessous) ou sur celui de "Fil Santé Jeunes".

Bien sûr, nous restons disponibles si vous avez envie de revenir vers nous pour échanger plus directement. Vous pouvez nous joindre au 0 980 980 930 tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- "Fil Santé Jeunes"
- "Les forums de discussion"